

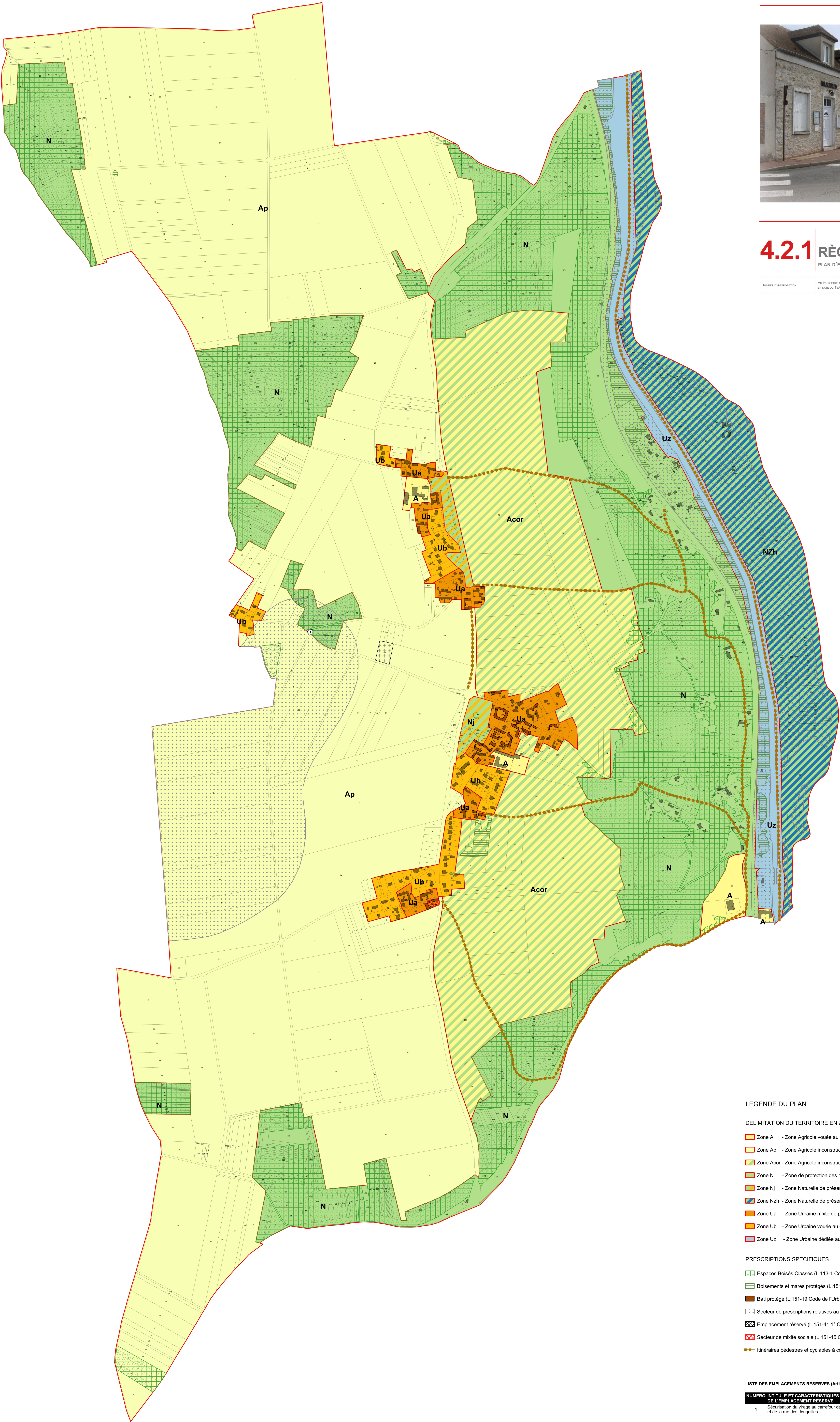


4.2.1

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN D'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (ÉCHELLE 1/4000^{ème})

DOSSIER D'APPROBATION

VOU LOUIS ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 18/02/2018 APPROUVANT LE PLU



LEGENDE DU PLAN

DELIMITATION DU TERRITOIRE EN ZONES

- Zone A - Zone Agricole vouée au développement des exploitations agricoles
- Zone Ap - Zone Agricole inconstructible, présentant des enjeux paysagers
- Zone Acor - Zone Agricole inconstructible, présentant des enjeux environnementaux
- Zone N - Zone de protection des milieux naturels
- Zone Nj - Zone Naturelle de préservation des jardins
- Zone Nz - Zone Naturelle de préservation des zones humides
- Zone Ua - Zone Urbaine mixte de préservation du cœur de la Madeleine et des noyaux anciens des hameaux
- Zone Ub - Zone Urbaine vouée au développement principal de l'habitat
- Zone Uz - Zone Urbaine dédiée aux infrastructures fluviales

PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES

- Espaces Boisés Classés (L.113-1 Code de l'Urbanisme)
- Boisements et mares protégés (L.151-23 Code de l'Urbanisme)
- Bati protégé (L.151-19 Code de l'Urbanisme)
- Secteur de prescriptions relatives au risque de retrait-gonflement des argiles (R.151-31 2° Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (L.151-41 1° Code de l'Urbanisme)
- Secteur de mixité sociale (L.151-15 Code de l'Urbanisme)
- Itinéraires pédestres et cyclables à conserver (L.151-38 Code de l'Urbanisme)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (Articles L.151-41 1° du Code de l'Urbanisme)

NUMERO INTITULE ET CARACTERISTIQUES DE L'EMPLACEMENT RESERVE	BENEFICIAIRE	N° PARCELLES CONCERNEES	SUPERFICIE (m²)
1 Sécurisation du virage au carrefour de route de Corbeval et de la rue des Jonquilles	Commune de La Madeleine-sur-Loing	B 134	95